

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 21 JANVIER 2019**

Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté

DEVENEZ PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES et AUXILIAIRE AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX

À quelques pas d'une **CARRIÈRE**
dans le réseau de la santé et des services sociaux

Début de la formation le
11 mars 2019

INSCRIPTION cfpml.qc.ca
819 623-4111

Profitez d'un moment exceptionnel
d'embauche avec les besoins grandissants
de PAB et ASSS dans le réseau de la santé
et des services sociaux dans la région.

Possibilité de service
de transport

Formation offerte
en milieu de travail

Formation offerte à Rivière-Rouge



en partenariat avec
LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre carrière

1-2024

ACTUALITÉ

Entente de principe entre le CISSS des Laurentides et l'APTS

Les deux parties évitent l'arbitrage



RENAUD GIRALDEAU
redaction@lecourant.ca

Le CISSS des Laurentides et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) ont conclu une entente de principe, le 21 décembre dernier, sur les dispositions locales de la convention collective.

Cette renégociation des dispositions locales découle de la fusion des différents CSSS en un seul CISSS des Laurentides, créant une seule et nouvelle unité d'accréditation syndicale. Environ 3 000 employés sont touchés par cette entente de principe qui est intervenue après presque un an de négociation. Les dispositions locales comprennent 26 matières de dispositions collectives non salariales telles que : la liste de rappel, l'affichage des postes, la formation, les frais de déplacement, etc.

Les deux parties ont d'ailleurs dû faire appel à un médiateur, puisque les négociations ont

dépassé le délai prescrit du 1er octobre, fixé par le gouvernement du Québec. Les deux parties ont alors réussi à faire avancer les négociations sur les points en litige grâce à l'aide du médiateur, et ainsi éviter d'aller en arbitrage en arrivant à une entente de principe le 20 décembre dernier. «Nous sommes bien contents de ne pas nous être rendus en arbitrage», a déclaré Benoit Audet, président de l'exécutif local de l'APTS dans les Laurentides. Rappelons qu'un processus d'arbitrage est très coûteux, tant pour l'employeur que pour le syndicat, ce qui incite les parties à négocier.

«NOUS SOMMES BIEN CONTENTS DE NE PAS NOUS ÊTRE RENDUS EN ARBITRAGE». — **BENOIT AUDET, PRÉSIDENT DE L'EXÉCUTIF LOCAL DE L'APTS DANS LES LAURENTIDES.**

Malgré tout, le médiateur a permis de faire des pas de géant, puisqu'au moment de son entrée en scène seulement sept des 26 matières à négocier étaient considérées comme étant réglées. «Il s'agit d'une excellente nouvelle qui permet à la fois au syndicat et à notre l'établissement d'atteindre des objectifs importants, notamment d'offrir les meilleures conditions de travail possibles à notre personnel», a pour sa part affirmé Jean-François Foisy, président-directeur général du CISSS des Laurentides.

UNE ENTENTE DE PRINCIPE À ENTÉRINER

Les employés du CISSS des Laurentides membres de l'APTS sont conviés à des rencontres misis d'information afin de leur présenter l'entente de principe. Dans les Hautes-Laurentides, ces rencontres se tiendront le 23 janvier à Rivière-Rouge et le 24 janvier au CLSC de Mont-Laurier. Les membres seront ensuite appelés à voter en assemblée générale spéciale pour entériner l'entente de principe, le 5 février prochain. «Nous avons en main un accord susceptible de rallier nos membres», conclut Benoit Audet. ■

Dons dédiés aux organismes

« Nous voulons devenir un moteur incontournable. » - Daniel Desjardins

La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut veut être au cœur des dons qui seront versés aux organismes de santé du territoire avec le concept de fonds dédiés.

« Nous voulons devenir un moteur incontournable pour permettre aux gens qui veulent faire un don de passer par nous. Que ce soit pour l'organisme Palliaco, la Fondation La Traversée, l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts, les CLSC ou les CHSLD, nous voulons servir de courroie de transmission et nous assurer que les dons restent sur le territoire », explique Daniel Desjardins, DG

de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.

M. Desjardins cite l'exemple d'un donateur de chez nous, Pierre Cusson, de Sainte-Agathe-des-Monts, qui avait l'habitude de faire un don chaque année à la Fondation du Dr Julien. « Avec le don dédié, l'argent de M. Cusson sera acheminé au Centre de pédiatrie sociale Cœur des Laurentides qui a son siège social à Sainte-Agathe-des-Monts. L'argent profitera ainsi à un organisme de chez nous, tout en respectant le souhait du donateur », conclut M. Desjardins. 



De gauche à droite, Michel Rochon, président de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, Pierre Cusson, donateur, et Ghyslain Valade, président du conseil d'administration du Centre de pédiatrie sociale Cœur des Laurentides. (Photo gracieuseté)

BÉBÉ AUSTON



Le 1^{er} janvier à midi et demi, Auston a décidé qu'il était temps de quitter le confort du sein maternel pour entrer dans la vie, accompagné dans cette aventure par le personnel du CISSSL et de la docteure Adam. Maman Sara Poutanen et papa Jeff Ain, tous deux grands sportifs résidents de La Conception, de même que le frère d'Auston,

de deux ans son aîné, ont applaudi l'arrivée de ce premier né de 2019, un costaud de 3,6 kg (8 lb 10 onces) et de 54,5 cm (21,4 po). Ainsi, chaque année, au jour de l'An, Auston aura droit à un cadeau supplémentaire pour souligner son anniversaire. Petit, mais déjà malin!



Actualité

AFFICHAGE BILINGUE

Morin-Heights ne lâchera pas!

FRANÇOISE LE GUEN – La municipalité de Morin-Heights s'oppose au changement d'affichage au Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil et demande au gouvernement de renverser la décision prise d'éliminer l'affichage de langue anglaise.

Et même si le Premier ministre François Legault soutient mordicus que la loi 101 doit être respectée, le maire de Morin-Heights, Tim Watchorn, et son conseil ne baisseront pas les bras. « Malgré la position

ferme du gouvernement, on va tout faire pour garder l'affichage bilingue, mais il est clair qu'on a une bataille à mener. On ne lâchera pas! » Les membres du conseil municipal ont d'ailleurs adopté une résolution dans ce sens le 16 janvier. « On va l'envoyer à toutes les personnes concernées pour faire passer notre message au gouvernement », souligne le maire, précisant que l'affichage a toujours été bilingue à l'hôpital de Lachute.

Par ce geste, les membres du conseil de la municipalité, la seule de la MRC des Pays-d'en-Haut ayant le statut bilingue, appuient la position de leurs collègues de la MRC d'Argenteuil.

INVESTISSEMENT QUESTIONNÉ

Morin-Heights ne voit pas comment l'investissement de sommes importantes pour modifier l'affichage serait bénéfique pour les deux communautés qui vivent en harmonie depuis de longues années. « Nous avons une



Centre hospitalier d'Argenteuil.

PHOTO : ANTOINE GASSON

clientèle bilingue très forte dans la région d'Argenteuil et dans la section ouest des Pays-d'en-Haut, et on est très bien desservi dans les deux langues à l'hôpital! » Selon lui, « changer la signalisation est un très mauvais investissement pour un gouvernement qui veut diminuer le temps d'attente dans les urgences. On trouve que l'argent serait beaucoup mieux investi pour engager des médecins et mettre en place les cliniques d'hiver. Changer la signalisation, je ne pense pas que ça va amener quoi que ce soit au niveau du système de santé au Québec. » Selon les membres du conseil municipal, l'affichage actuel respecte le principe de la prépondérance du français et n'a jamais

posé de problème dans le passé. Enfin, la municipalité demande au nouveau gouvernement de respecter sa promesse émise lors de la campagne électorale de 2018 et de protéger les droits de la communauté anglophone en maintenant l'affichage actuel.

Notez que la résolution du conseil municipal de Morin-Heights, adoptée à l'unanimité, sera transmise à la députée d'Argenteuil, Agnès Grondin, à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, à Mélanie Joly, ministre fédérale du Tourisme et des Langues officielles et au Premier ministre, François Legault, responsable du Secrétariat des Relations avec les Québécois d'expression anglaise.

Actualité

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Portage reconnu pour des pratiques exemplaires

FRANCE POIRIER – Le centre de réadaptation en toxicomanie Portage a vu deux de ses programmes obtenir la mention « pratique exemplaire » à la suite d'un processus d'évaluation rigoureux de l'Organisation de normes en santé (HSO).

Pour l'équipe, cette reconnaissance de la part de l'organisme international réputé vient confirmer l'expertise de Portage en matière de traitement des dépendances et sa volonté de toujours améliorer les services pour continuer d'avoir un impact important dans la vie des gens.

La mention « pratique exemplaire », décernée par des évaluateurs experts dans le domaine, signifie que Portage a su, avec le programme Maître de sa vie et l'amélioration de l'accès aux services jeunesse en dépendance, démontrer un changement positif, axé sur les personnes, sécuritaire et efficace.

« Cette nouvelle reconnaissance confirme que Portage est l'un des chefs de file en matière de traitement des dépendances. Nos plus de 45 ans d'expérience, notre implication avec de nombreux partenaires combinés à notre personnel extrêmement qualifié ainsi qu'à notre volonté de toujours

innover sont quelques-uns des facteurs qui contribuent à la qualité des soins que nous offrons » a affirmé Gilles Cuillerier, directeur de la Qualité et des partenariats stratégiques chez Portage.

MAÎTRE DE SA VIE

Le programme Maître de sa vie a été développé par l'équipe du Centre de jour de Québec de Portage et est une intervention intégrée de groupe pour les personnes présentant un trouble concomitant : état de stress post-traumatique (ESPT) et troubles liés à l'utilisation de substance (TUS). L'évaluation de cette pratique a démontré une amélioration significative de la situation des participants à cette démarche de groupe. Une équipe de l'Université de Sherbrooke affilié à l'Institut universitaire sur les dépendances a été associée à ce projet.

ACCÈS AUX SERVICES JEUNESSE

Une pratique d'accessibilité a été implantée au programme pour adolescents au Centre



PHOTO: FRANCE POIRIER

L'équipe d'intervenants jeunesse à Prévost a reçu la mention pratique exemplaire pour sa pratique d'accessibilité. L'équipe pose en compagnie de membres de la direction et de représentants du CISSS des Laurentides.

Portage à Prévost. Instaurée depuis un an, la pratique inspirée de l'approche « No wrong door » a été développée en collaboration avec le CISSS des Laurentides et plusieurs partenaires communautaires. « Auparavant lorsqu'un jeune ou un parent appelait pour des services, il devait être référé à un guichet centralisé et une rencontre avec un intervenant par la suite pouvait prendre de deux semaines à deux mois. On constatait que plusieurs abandonnaient la demande avant d'être vus par un intervenant », explique la directrice Caroline Gélinas. La nouvelle pratique multiplie les portes d'accès aux différents services jeunesse en dépendance en misant

sur la rapidité du premier contact avec les jeunes, la simplicité des procédures, le côtoiement personnalisé, la diminution des obstacles lors de la recherche d'aide et la collaboration entre les partenaires.

« L'évaluation de cette pratique a notamment permis de constater que le nombre de jeunes rejoints avait doublé et que le développement du travail de partenariat pour assurer l'évaluation et la référence des jeunes dans la trajectoire de services s'était amélioré. Pour la majorité des jeunes rejoints, il s'agissait d'un premier contact avec le réseau d'aide en dépendance », explique Gilles Cuillerier.



Photo Mychel Lapointe
Vacant depuis 2014, l'immense terrain de la Mueller accueillera des complexes d'habitation.

DES PROJETS D'ENVERGURE

DES GRUES SUR LE POINT DE POUSSER DANS LE CIEL DE SAINT-JÉRÔME

MATHIEU LOCAS

redaction@infoslaurentides.com

Des dizaines pour ne pas dire quelques centaines de millions de dollars en projets de construction sont sur les planches à dessin à Saint-Jérôme. Le paysage de la ville sera passablement modifié dès 2019 avec le début de travaux de construction de près de 1 200 unités de logement et d'un agrandissement important de l'Hôpital de Saint-Jérôme.

DEUX TOURS DE 12 ÉTAGES

Près du centre-ville, la Ville étudie un projet de deux tours de 12 étages sur le site de l'ancienne fonderie ML Viau, rue Saint-Joseph, entre Labelle et Brière. Ces deux tours vont regrouper un total de 335 unités de logement. Le terrain est vacant depuis le déménagement de l'entreprise, au milieu des années 2000, sur la route 158 à Mirabel, près de la frontière de Saint-Jérôme.

Comme le terrain demeure assez restreint pour accueillir autant de logements, le promoteur Lafond architectes prévoit l'établissement de deux stationnements souterrains reliés entre eux.

QUATRE TOURS ET RÉSIDENCES POUR AÎNÉS

L'autre projet d'envergure, aussi piloté par la firme Lafond architectes, sera situé sur le site d'une autre ancienne fonderie du secteur Sainte-Marcelle. Le vaste terrain, où opérait la Mueller jusqu'en 2014, à l'angle de Castonguay et Gauthier, servira à la construction de 422 unités de logement regroupées à l'intérieur de quatre tours de cinq à huit étages. Là aussi, on retrouvera des stationnements souterrains qui relieront les tours.

Sur le même site, le projet prévoit l'établissement de 280 résidences privées d'hébergement pour personnes âgées. Selon les documents présentés à la Ville de Saint-Jé-

rôme, le promoteur veut construire cinq piscines creusées, un pavillon et aussi une clinique médicale.

SIX BÂTIMENTS

Un autre projet, celui-là situé sur la 117 dans le secteur Saint-Antoine, tout juste avant le viaduc ferroviaire, fait état de la construction de 144 logements. Six bâtiments de trois étages seront érigés aux adresses 920 et 930 des Laurentides.

Cette construction sera gérée par Développement Zone Vente, une entreprise de Terrebonne spécialisée dans la gestion et la conception de projets immobiliers. Par contre, selon le Registre foncier du Québec, les terrains appartiennent à l'entreprise 9371-3345 Québec inc., dont le siège social est à Saint-Colomban. Le Registre des entreprises du Québec indique que l'entreprise a vu le jour le 21 décembre 2017 et qu'elle se spécialise dans les projets immobiliers. Les trois principaux actionnaires sont Christian Lessard, Jonathan Fiset et Étienne Viel.

CISSS

Le dernier projet d'envergure se situe sur le quadrilatère des boulevards Jean-Paul-Hogue, Jean-Baptiste-Rolland, de la 5^e Rue et de la route 117, derrière les restaurants Mikes et Harvey's. Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a présenté un projet de construction de bâtiments pour l'établissement de bureaux administratifs, d'un centre d'accueil de jour, d'un CLSC, d'un centre d'accueil ou établissement curatif ainsi que d'un sanatorium, une maison de convalescence et d'une maison de repos.

Il reste quelques étapes administratives avant d'obtenir une approbation officielle. Dans le cas des projets de construction privés, il y a de fortes chances que la construction débute plus rapidement puisque les entreprises ne sont pas assujetties aux mêmes normes en matière d'octrois de contrats qu'une construction gouvernementale.



HIVER À NOTRE SANTÉ

2 FÉVRIER 2019

Course à relais, chasse aux trésors,
cours d'activités physiques et plus encore !

**POLYVALENTE
SAINT-JÉRÔME
10H À 15H**

5\$
par participant

HIVERANOTRESANTE.CA

 Desjardins

 ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

 **cime** 103.9
101.3
LE COLLEGE MUSICAL
DES LAURENTIDES

 **VILLE DE
SAINT-JÉRÔME**

 **IGR**
famille Piché **extra**
On s'y connaît!

INFOS
LAURENTIDES.COM

Topolocal, site Internet

Nouveau centre pour l'hémodialyse et l'hémato-oncologie d'ici deux ans à Saint-Jérôme

<https://topolocal.ca/2019/01/22/nouveau-centre-lhemodialyse-lhemato-oncologie-dici-deux-ans-a-saint-jerome/>

L'ANGLAIS SERA INTERDIT DANS L'AFFICHAGE À L'HÔPITAL



FRÉDÉRIC HOUNTONDJI
frederic.hountondji@eap.on.ca

La langue anglaise ne va pas figurer dans le nouvel affichage qui entrera en vigueur dans quelques mois au Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil, ce que n'accepte pas la MRC qui se dit « amèrement déçue ».

Dans une lettre adressée le 18 décembre à la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Argenteuil, Jean-François Foisy, président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, a fait remarquer que l'ensemble de l'affichage intérieur et extérieur de l'hôpital sera revu.

« Ceci implique que le nouvel affichage évacuera toute information en langue anglaise », a relevé la MRC dans un document publié le 20 décembre dernier. Elle a ajouté : « La MRC d'Argenteuil est amèrement déçue de la décision de modifier l'affichage en place, car, bien qu'il comporte une portion en langue anglaise, cet affichage ne constitue d'aucune façon une menace à la qualité ou à la valorisation de la langue française. »

Le but, a justifié un communiqué du CISSS des Laurentides, est de « se conformer aux lois et aux règlements qui régissent l'affichage public au Québec, notamment le Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec ainsi que la Charte de la langue française. »

COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE

La MRC voit d'un très mauvais œil la décision et souligne l'importance du rôle de la communauté anglophone dans la région. « Le conseil de la MRC d'Argenteuil déplore cet état de fait et tient à rappeler les valeurs de respect et d'inclusion mises de l'avant par la MRC d'Argenteuil envers la communauté anglophone, l'un des peuples fondateurs d'Argenteuil, et qui, depuis des décennies, joue un très important et précieux rôle de pionnière au sein de la communauté argenteuilloise et ce, dans de multiples sphères de la société (...), a affirmé l'institution.

La MRC rappelle avoir exprimé, dans le cadre d'une consultation, son attachement historique à sa communauté anglophone dans un Mémoire déposé en avril 2013 auprès de la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française. « L'intervention de la MRC d'Argenteuil portait sur l'importance du maintien du statut bilingue accordé à certaines municipalités locales, en vertu

La langue anglaise sera interdite dans l'affichage à l'hôpital de Lachute dans quelques mois. —photo Frédéric Hountondji

de la Loi. Rappelons que sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, quatre des neuf municipalités locales détiennent ce statut bilingue », a plaidé la MRC.

MAINTIEN DES SERVICES EN ANGLAIS

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides n'entend pas reculer. Il signifie à Argenteuil que même si l'anglais ne va plus figurer dans l'affichage au sein de l'hôpital, les usagers continueront d'être servis dans les deux langues.

« Même si la réglementation en vigueur prévoit que l'affichage public doit se faire en français uniquement, je tiens à préciser que d'offrir des services dans les deux langues demeurera toujours une priorité », a rassuré M. Foisy. Le président-directeur général du CISSS des Laurentides a poursuivi en promettant que « du personnel habilité à répondre aux questions de la clientèle en français et en anglais sera en tout temps présent sur place. »



PÉTITION CONTRE LA RELOCALISATION DES AÎNÉS LOIN DE CHEZ EUX



FRÉDÉRIC HOUNTONDJJI
frederic.hountondji@eap.on.ca

Lucie Robert et Giselaïne Mainville, deux résidentes d'Argenteuil, lancent une pétition visant à demander au Centre multiservices de santé et de services sociaux de cesser de « catapulter » les personnes âgées en attente d'hébergement loin de leur domicile.

« Dans les hôpitaux, les aînés en attente d'hébergement sont relocalisés, en attendant qu'il y ait une place en CHSLD (Centre d'hébergement de soins de longue durée). Quand il n'y en a pas, ils les relocalisent ailleurs. Ils peuvent se retrouver à Sainte-Agathe pour des périodes plus ou moins longues, le temps qu'un lit se libère à Lachute. Ça peut prendre jusqu'à quelques mois, des fois des jours, souvent des semaines, mais des mois aussi », a dénoncé Lucie Robert.

Elle a décidé, avec Giselaïne Mainville, de faire une pétition qui a déjà recueilli en une journée, au Centre commercial de Lachute, quelque 500 signatures. Les

deux pétitionnaires espèrent pouvoir faire signer 2000 à 3000 personnes.

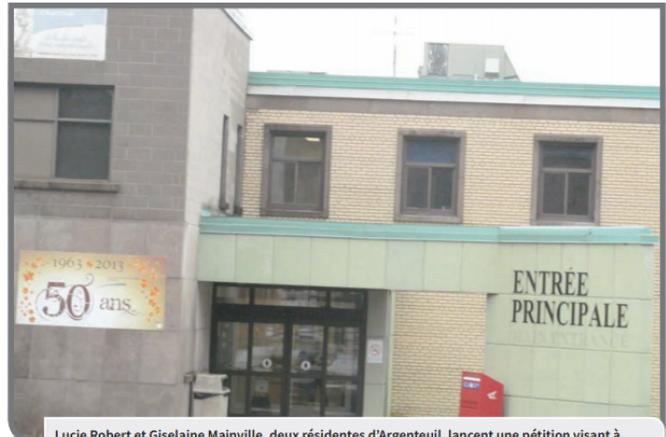
« Nous avons décidé de faire une pétition parce que la plupart des familles ne sont pas contentes. La conjointe ou le conjoint de la personne qui est placée étant elle-même ou lui-même âgé(e), c'est difficile pour eux de voyager pour aller les visiter à l'extérieur. Également, les familles tra-

« ILS PEUVENT
SE RETROUVER À
SAINTE-AGATHE
POUR DES PÉRIODES
PLUS OU MOINS
LONGUES, LE TEMPS
QU'UN LIT SE LIBÈRE
À LACHUTE.

vaillent et ne peuvent pas aller les visiter », s'est indignée Mme Robert.

Elle fustige ce qu'elle qualifie de « prise en otage » des aînés par les hôpitaux et dit qu'ils obligent les familles des personnes âgées à accepter qu'elles soient relogées à des kilomètres de leur lieu de résidence.

« Pour l'avoir vécu, mon père est décédé et



Lucie Robert et Giselaïne Mainville, deux résidentes d'Argenteuil, lancent une pétition visant à demander au Centre multiservices de santé et de services sociaux de cesser de « catapulter » les personnes âgées en attente d'hébergement loin de leur domicile. - photo Frédéric Hountondji

on avait demandé à sa conjointe de signer un formulaire comme quoi elle acceptait qu'il soit transféré à 65 km de la maison. Elle a dit non et on lui a dit qu'elle était obligée sinon elle devait le prendre à la

maison. Les personnes âgées se trouvent charrier plus d'une fois, c'est les prendre en otage », a fulminé Mme Robert, qui a travaillé à l'hôpital de Lachute pendant plus de 20 ans.

ACTUALITÉS

LES CIVIÈRES OCCUPÉES À 163 % DANS LES URGENCES



FRÉDÉRIC HOUNTONDJ
frederic.hountondji@eap.on.ca

Les urgences débordent au Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil, comme c'était le cas le 15 janvier où le taux d'occupation des civières a atteint 163 %.

La durée moyenne de séjour des patients sur civière, à la même date, était de 20 heures 48 minutes à la salle d'urgence du centre hospitalier. Interrogé par L'Argenteuil, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides reconnaît qu'une telle situation existe réellement, mais ne veut rien dramatiser.

« On a la situation dans les salles d'urgence et on a les données en temps réel. Ce matin (15 janvier) à Lachute, on est à 163 % d'occupation de taux de civières.

Les urgences débordent actuellement au Centre de santé et de services sociaux d'Argenteuil à Lachute. —photo Frédéric Hountondji

On a huit civières de disponibles et présentement, il y a 13 personnes. On a donc cinq personnes de plus », a expliqué Julie Lemieux-Côté du Service des communications du CISSS des Laurentides. Elle estime que l'évaluation en pourcentage fait croire que le taux est élevé.

LE 811 OU LA CLINIQUE

Elle pense toutefois que s'il y a de « l'achalandage », ce serait parce que les patients engorgent les urgences pour n'importe quelle maladie. Mme Lemieux-Côté a rapporté que le 14 janvier, par exemple, il y avait 25 usagers à la salle d'attente. L'état de santé de 18 d'entre eux ne nécessitait pas une présence aux urgences, selon elle. « Pour des cas qui ne sont pas urgents, on recommande d'éviter de se présenter à la salle d'urgence parce que l'achalandage actuellement est particulier, mais la plupart des usagers qui se présentent

viennent pour des symptômes de nature respiratoire. C'est vrai que l'achalandage durant la période des Fêtes est élevé, ce qui occasionne souvent des temps d'attente pour plusieurs patients qui n'ont pas nécessairement besoin de soins urgents », a insisté Mme Lemieux-Côté.

Le Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides conseille alors aux malades, dont l'état ne nécessite pas la présence dans les urgences, d'utiliser les services de première ligne en s'adressant à Info-Santé 811 ou en prenant un rendez-vous dans une clinique.

RELOCALISATION DES AÎNÉS : LE CISSS DES LAURENTIDES S'EXPLIQUE

« Nous sommes sensibles aux impacts d'une admission dans un CHSLD d'un autre secteur que Lachute. Dans la mesure du possible, nous tenterons d'éviter cette situation et de limiter les délais de cette période », a laissé entendre le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides en réaction à la pétition faite par deux résidentes d'Argenteuil.

Selon Myriam Sabourin, conseillère-cadre à la Direction des affaires corporatives, des affaires juridiques et des communications du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, il y a eu « seulement 18 » résidents d'Argenteuil qui ont nécessité un transfert temporaire vers un autre CHSLD, dans la dernière année. « Les usagers ont été transférés dans un rayon de 65 km de leur domicile. À moins d'exception, cette période de transition a

duré moins de deux mois », a mentionné Mme Sabourin.

Elle précise par ailleurs qu'il n'y a présentement aucune attente au CHSLD d'Argenteuil. Elle admet toutefois qu'il y a « cinq usagers en attente du CHSLD Résidence Lachute. »

Mme Sabourin tient aussi à faire observer que les hôpitaux ne contraignent pas les personnes en attente d'hébergement d'accepter d'aller ailleurs.

« Selon nos politiques et procédures, les usagers peuvent refuser une place disponible à plus de 65 km de leur domicile. Donc, à moins d'y consentir, un usager n'a pas l'obligation d'être admis dans une installation à plus de 65 km de son domicile », a-t-elle indiqué.

Elle précise, pour terminer, qu'en tenant notamment compte des ratios de lits établis par le ministère de la Santé et des Services sociaux, « la région d'Argenteuil détient un nombre suffisant de lits de CHSLD. On ne peut donc pas parler de manque. » -Frédéric Hountondji

Le The *Régional*

34 125 copies | www.le-regional.ca
Suivez-nous sur 

Vol. 24, No. 40 | 17 janvier / January 17, 2019

Lachute



FIN DE L’AFFICHAGE ANGLAIS À L’HÔPITAL DE LACHUTE

VOIR EN PAGES 3 ET 4

Changement d'affichage à l'hôpital de Lachute



Francis Legault
Lachute

L'année 2019 a débuté sur fond de polémique à l'hôpital de Lachute: une décision annoncée en décembre dernier par le Centre intégré de santé et services sociaux des Laurentides (CISSSL) fera en sorte que l'anglais disparaîtra de l'affichage de l'hôpital lachutois. Mais cette annonce ne fait pas plaisir au conseil des maires de la MRC d'Argenteuil et à une partie de la population qui demande au CISSSL de changer sa décision. Cette dernière dit cependant agir à la demande de l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui, pour sa part, dit ne pas avoir eu à forcer la main du CISSSL.

C'est à la mi-décembre que le CISSSL a annoncé, par voie de communiqué, que l'affichage à l'hôpital de Lachute allait être changé. Fini le «Main Entrance» qui accompagne la mention «Entrée principale» ou encore les «Emergency» pour aller avec «Urgence». Certaines affiches anglaises ont déjà été retirées alors que



Photo Francis Legault

La mention «Main entrance» qui apparaissait à l'entrée principale de l'hôpital a déjà été retirée.

sur d'autres, qui affichent les deux langues, l'anglais a été masqué. Il faut dire que selon la loi, seuls les établissements ayant un statut bilingue peuvent afficher dans les deux langues, statut que ne posséderait pas l'hôpital de Lachute.

Il est important de préciser que les services seront cependant encore offerts dans les deux langues.

Du côté du CISSSL, on explique que cette décision fait suite à des demandes

répétées depuis au moins trois ans de l'OQLF, organisme chargé notamment de faire respecter l'application de la Charte de la langue française, pour que l'hôpital lachutois se conforme aux lois. Le CISSSL dit ignorer si l'OQLF a agi suite à une plainte de citoyen ou non mais dit aussi qu'elle prévoyait déjà remplacer l'affichage de l'hôpital, ce qui lui a permis d'obtenir un peu de souplesse de la part de l'OQLF dans l'échéancier menant à

ce changement. Il faut dire que certaines affiches portent encore la mention de «Centre intégré de santé et services sociaux d'Argenteuil», entité disparue depuis la fusion des centres hospitaliers des Laurentides en 2015.

«C'était un affichage bilingue qui était en place depuis plus de 10 ans. Pourtant, la Charte de la langue française existait à ce moment-là, note Myriam Sabourin, du service des relations publiques du CISSSL. On va refaire notre signalisation en s'assurant que, cette fois-ci, elle va être conforme.»

Un refus d'obtempérer aurait mené à une révocation de l'accréditation de

Suite en page 4

Suite de la page 3

l'OQLF pour l'hôpital lachutois, accréditation que chaque établissement public doit détenir.

«On a demandé de la flexibilité [à l'OQLF] et on a pris quelques années pour se conformer compte tenu qu'il y a des frais associés à ce changement d'affichage», poursuit madame Sabourin qui dit ignorer combien ce changement va coûter puisque les appels d'offres pour octroyer les contrats n'ont pas encore été lancés. Le changement complet d'affichage devrait se terminer au printemps prochain.

Pas de pression dit l'OQLF

Du côté de l'OQLF, on explique que l'organisme est actuellement à se pencher sur la révision des programmes de francisation pour l'ensemble des nouvelles entités créées lors des fusions des hôpitaux en 2015. C'est dans ce cadre que l'OQLF se serait rendu compte des problématiques d'affichage à l'hôpital lachutois.

«C'est le CISSSL qui a nous confirmé qu'il allait apporter des changements pour



Photo Francis Legault

Certaines affiches portent encore la mention de l'ancien nom de l'hôpital datant d'avant les fusions de 2015. Sur celles-ci, les mentions anglaises ont été masquées en attendant que l'affiche soit changée.

se conformer à la Charte. Ce n'est pas l'Office qui a demandé les changements, affirme Julie Létourneau, de l'OQLF. De plus, quand il y a des ententes pour assurer une conformité à la Charte, on laisse toujours un délai pour que l'organisation puisse avoir le temps de le faire.»

Madame Létourneau admet de ne pas savoir si, avant les fusions de 2015, le Centre intégré de santé et services sociaux d'Argenteuil possédait un statut d'établissement bilingue. Actuellement, seul le CHSLD de la Résidence Lachute, situé sur la rue Principale, aurait ce statut.

Les maires déplorent le changement

Dans Argenteuil, l'OQLF recense cinq municipalités ayant le statut de municipalité bilingue, soit Grenville-sur-la-Rouge (excluant le secteur de Calumet), Gore, Harrington, Mille-Isles et Wentworth. Pour obtenir ce statut, les municipalités doivent avoir plus de 50% de leur population comme ayant l'anglais comme langue maternelle. Pour l'ensemble de la MRC d'Argenteuil, 16,8% de la population serait anglophone.

Le changement d'affichage à l'hôpital lachutois a fait réagir les maires de la MRC. Dans un communiqué, les maires déplorent la décision du CISSSL et demandent de trouver «une solution qui saura respecter les droits des anglophones», arguant que la communauté anglophone d'Argenteuil a toujours été impliquée et a su tisser des liens avec les francophones.

«On essaie de protéger la minorité linguistique de chez nous, indique le préfet de la MRC, Scott Pearce. C'est contre les valeurs de notre région: ici, que l'on soit anglais ou français, on s'aime, on travaille ensemble, on est solidaire. On n'a pas de chicane linguistique et on ne veut pas qu'un fonctionnaire de Montréal vienne ici brasser de la merde!»

Selon lui, la prise de position de la MRC en est une de valeur et non de langue. «Personne n'est offusqué par voir un peu d'anglais pour des aînés qui n'ont pas eu le temps d'apprendre le français», dit-il.

Il ajoute ignorer ce que la MRC pourrait faire pour renverser la décision du CISSSL outre que de demander une révision du dossier. «Mais ici, les anglais et les français, on est solidaire. C'est un débat montréalais, pas de chez nous. Qu'il retourne à Montréal, le problème!»

Réponse du gouvernement

Du côté de la députée d'Argenteuil, Agnès Grondin, celle-ci a réagi par voie de communiqué, indiquant qu'elle allait s'assurer que la communauté anglophone puisse continuer à recevoir des services dans sa langue.

«Les services publics ont l'obligation de veiller à la protection de la langue française, par l'entremise de la Charte de la langue française. L'enjeu actuel se joue donc sur le plan légal, dit-elle. Cela dit, la défense de la langue française ne remet pas en cause les droits historiques de la communauté anglophone.»

Questionné sur le sujet, le Premier ministre François Legault a donné son appui au CISSSL. «L'hôpital ne respectait pas la loi. La loi 101 doit être respectée. C'est ce que nous ferons, a-t-il indiqué. Mais comme vous le savez, les anglophones continueront d'avoir le droit de bénéficier de services en éducation et en santé. Je ne vois pas l'importance d'avoir de l'affichage bilingue.»



RÉTRO 2018 D'ICI

▼ AOÛT

CONSTRUCTION D'UN CENTRE JEUNESSE

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, confirmait la construction, à Sainte-Thérèse, d'un tout nouveau centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation. Le coût estimé du projet était de 110 M\$ et son aboutissement était prévu en 2023.

LE DERNIER TÉLÉDON DE LA FONDATION HÔPITAL SAINT-EUSTACHE

La Fondation Hôpital Saint-Eustache a annoncé avec regret que l'édition 2018 du TéléDon, qui s'est tenue le 13 avril dernier, aura été le dernier TéléDon de la Fondation.

Malgré le fait que cette 7^e édition du TéléDon ait connu un succès sans précédent en termes de popularité et de visibilité, les ressources allouées à cette activité de financement devenaient de plus en plus importantes, compromettant ainsi le succès de plusieurs autres activités de la Fondation.

«Après sept belles années, nous avons dû nous rendre à l'évidence que cette activité devenait de plus en plus exigeante, considérant les ressources à notre disposition. Sans compter sur le fait que les coûts d'organisation continuaient d'augmenter année après année», d'indiquer Jacques Pelletier, président du conseil d'administration de la Fondation.

«Le TéléDon aura été une belle aventure pour la Fondation, et nous aura permis de faire de merveilleuses rencontres, autant sur le plan des partenaires que des patients et leurs familles, qui ont généreusement accepté de partager leurs histoires avec

nous. On ne peut passer sous silence les nombreux professionnels médicaux et autres qui ont accepté de partager leur passion à soigner ceux et celles qui se présentent à l'Hôpital de Saint-Eustache», d'ajouter Me Pierre-G. Mayer, vice-président du conseil d'administration de la Fondation.

REMERCIEMENTS

Diane D. Lavallée, directrice générale, ainsi que les membres du conseil d'administration, tiennent également à remercier et à souligner la contribution de Peggy Béland (alias La Bénévoliste), instigatrice du TéléDon, ainsi que Shayne Lynch et Steve Boulanger, qui ont si généreusement mis au service du TéléDon toute l'équipe et la centrale d'appels des Systèmes de traitement d'eau Eagle.

«Il est également important de souligner la contribution de notre commanditaire en titre, la RBC Banque Royale du Canada, de nos nombreux autres commanditaires, notamment notre partenaire média, le Groupe JCL, ainsi que tous nos généreux donateurs qui ont accepté de relever des défis de toutes sortes au cours des 7 dernie-

res années. Enfin, nous ne pouvons passer sous silence l'engagement et le dynamisme de nos animateurs, Isabelle Racicot, Mario Tessier, Emmanuel Auger et Derek Aucoin, de notre porte-parole, Dany Dubé, tous les nombreux artistes et musiciens, les équipes de production, ainsi que notre télédiffuseur MATv Chaîne 609», de conclure

Mme Lavallée.

En terminant, le conseil d'administration tient à remercier chaleureusement toutes les employés de la Fondation et les merveilleux bénévoles qui ont investi beaucoup d'énergie pour faire de chaque édition du TéléDon un réel succès.

▼ EN 2018

LE DERNIER TÉLÉDON DE LA FONDATION HÔPITAL SAINT-EUSTACHE

La Fondation Hôpital Saint-Eustache a annoncé avec regret que l'édition 2018 du TéléDon, qui s'est tenue le 13 avril dernier, aura été le dernier TéléDon de la Fondation.

Malgré le fait que cette 7^e édition du TéléDon ait connu un succès sans précédent en termes de popularité et de visibilité, les ressources allouées à cette activité de financement devenaient de plus en plus importantes, compromettant ainsi le succès de plusieurs autres activités de la Fondation.

«Après sept belles années, nous avons dû nous rendre à l'évidence que cette activité devenait de plus en plus exigeante, considérant les ressources à notre disposition. Sans compter sur le fait que les coûts d'organisation continuaient d'augmenter année après année», d'indiquer Jacques Pelletier, président du conseil d'administration de la Fondation.

«Le TéléDon aura été une belle aventure pour la Fondation, et nous aura permis de faire de merveilleuses rencontres, autant sur le plan des partenaires que des patients et leurs familles, qui ont généreusement accepté de partager leurs histoires avec nous. On ne peut passer sous silence les nombreux professionnels médicaux et autres qui ont accepté de partager leur passion à soigner ceux et celles qui se présentent à l'Hôpital de Saint-Eustache», d'ajouter Me Pierre-G. Mayer, vice-président du conseil d'administration de la Fondation.

REMERCIEMENTS

Diane D. Lavallée, directrice générale, ainsi que les membres du conseil d'administration, tiennent également à remercier et à souligner la contribution de Peggy Béland (alias La Bénévoliste), instigatrice du TéléDon, ainsi que Shayne Lynch et Steve Boulanger, qui ont si généreusement mis au service du TéléDon toute l'équipe et la centrale d'appels des Systèmes de traitement d'eau Eagle.

«Il est également important de souligner la contribution de notre commanditaire en titre, la RBC Banque Royale du Canada, de nos nombreux autres commanditaires, notamment notre partenaire média, le Groupe JCL, ainsi que tous nos généreux donateurs qui ont accepté de relever des défis de toutes sortes au cours des 7 dernières années. Enfin, nous ne pouvons passer sous silence l'engagement et le dynamisme de nos animateurs, Isabelle Racicot, Mario Tessier, Emmanuel Auger et Derek Aucoin, de notre porte-parole, Dany Dubé, tous les nombreux artistes et musiciens, les équipes de production, ainsi que notre télédiffuseur MATv Chaîne 609», de conclure Mme Lavallée.

En terminant, le conseil d'administration tient à remercier chaleureusement toutes les employées de la Fondation et les merveilleux bénévoles qui ont investi beaucoup d'énergie pour faire de chaque édition du TéléDon un réel succès.

Monjournal.ca, site Internet

On l'expulse de l'hôpital en crise de panique par température polaire

<https://monjournal.ca/basseslaurentides/on-lexpulse-de-lhopital-en-crise-de-panique-par-temperature-polaire/>

CIME, site Internet

Construction : Saint-Jérôme a des centaines de millions de dollars sur la table

<https://www.cime.fm/nouvelles/politique/185093/construction-saint-gerome-a-des-centaines-de-millions-de-dollars-sur-la-table>

C'est confirmé : cliniques d'hiver et heures prolongées dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/184680/cest-confirme-cliniques-dhiver-et-heures-prolongees-dans-les-laurentides>

Les infirmières en ont assez du temps supplémentaire obligatoire

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/184273/les-infirmieres-en-ont-assez-du-temps-supplementaire-obligatoire>

Il manque de médecins à l'Hôpital de St-Eustache

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/183689/il-manque-de-medecins-a-lhopital-de-st-eustache>

3000 dossiers en attente à la DPJ

<https://www.cime.fm/nouvelles/faits-divers/183605/3000-dossiers-en-attente-a-la-dpj>

Hiver à notre santé de la Fondation de l'Hôpital régional de St-Jérôme le 2 février prochain

<https://www.cime.fm/nouvelles/art-de-vivre/183109/hiver-a-notre-sante-de-la-fondation-de-lhopital-regional-de-st-gerome-le-2-fevrier-prochain>

CFLO, site Internet

DPJ: des chiffres pour la MRC d'Antoine-Labelle

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/dpj - dpj - 0.mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/dpj_-_dpj_-_0.mp3)

Mobilisation des médecins des Laurentides pour répondre aux besoins de la population

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/medecin - medecin - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/medecin_-_medecin_-_mp3)

DPJ: la liste des enfants en attente d'une évaluation est de 457 dans les Laurentides

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/dpj - dpj - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/dpj_-_dpj_-_mp3)

Nous.TV, site Internet

Des alternatives à la salle d'urgence

<https://nous.tv/fr/node/152971>